

# L'INTERCO AU CŒUR DE L'INFO !

JUIN 2015

N°8

## SOMMAIRE

EN BREF ..... p.2

PROJETS  
EN COURS ..... p.4

DOSSIERS :

COLLECTE  
DES DÉCHETS .... p.6

BUDGET 2015 ..... p.8

AGENDA ..... p.10

INFORMATIONS  
PRATIQUES ..... p.11



## EDITO



Décider c'est prévoir, dit la maxime.  
Mais comment gérer l'imprévisible ?

Comment gérer les finances des collectivités quand les prélèvements imposés aux budgets de nos collectivités atteignent une limite qui n'est plus supportable ?

Difficilement prévisible il y a un encore une année, les prélèvements décidés par l'Etat sur les budgets des collectivités sont désormais un fardeau pour le territoire. Cette année, près de 250 000 € supplémentaires sont prélevés sur la seule communauté de communes.

A l'horizon 2017, les prélèvements devraient s'élever à 1 129 000 € sur le budget communautaire soit 38% du produit fiscal ! Pour l'ensemble des collectivités du territoire, cela devrait représenter 5 770 000 € !

Comment gérer, aussi, face à l'instabilité juridique qui pèse sur notre collectivité. En effet, alors que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est encore en discussion au Parlement, nous ne savons pas quel sera, demain, le périmètre de notre intercommunalité, ni même ses compétences. Sans parler de l'inflation normative qui impose des contraintes de plus en plus insupportables pour la gestion des collectivités au quotidien...

Comment gérer ?

Comme nous l'avons décidé : ensemble !

Loin de se décourager, le conseil communautaire, composé de 30 élus qui représentent nos 9 communes, a décidé d'affronter l'ensemble des sujets avec ténacité. Comment ?

En faisant valoir nos arguments : des démarches politiques, juridiques et institutionnelles sont engagées pour faire reconnaître la spécificité locale et défendre notre tissu économique exceptionnel et nos atouts.

En se battant pour l'attractivité de notre territoire : le choix de ne pas casser la dynamique d'investissement pour une meilleure efficacité des services et la reconnaissance de quelques équipements phares pour le territoire.

En préservant la solidarité :

- Solidarité entre tous, par le maintien des services à la population, tout en limitant les hausses de fiscalité,
- Solidarité entre communes, par le développement des compétences communautaires.

En travaillant mieux et ensemble grâce à la mutualisation qui vise à sortir des petites rivalités entre structures et à structurer une administration partagée entre collectivités, au service du seul intérêt général local.

Je vous invite, à travers la lettre jointe, à constater la dynamique enclenchée sur le territoire et que rien ne pourra arrêter, dès lors que notre volonté reste intacte. Pour la partager, je vous donne d'ores et déjà rendez vous à la grande journée festive de Cœur de Tarentaise, qui aura lieu le 27 juin prochain.

Mes collègues élus, vice-présidents, maires et moi-même restons à votre entière disposition et votre écoute. Je vous souhaite de passer un excellent été en Cœur de Tarentaise.

Fabrice PANNEKOUCKE

*Président de la Communauté de Communes  
Cœur de Tarentaise*

## EN BREF

*Retour sur les événements des derniers mois en Cœur de Tarentaise !*

### Au plus proche du Dôme Théâtre

Pour la troisième saison culturelle consécutive, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, avec les autres intercommunalités du territoire, a souhaité faciliter l'accès de la population locale à la culture et aux spectacles.

- Depuis septembre 2014, à l'occasion de huit sorties, une quarantaine d'habitants de Cœur de Tarentaise a emprunté le car au départ de Moûtiers et a bénéficié de tarifs préférentiels sur huit spectacles proposés au Dôme Théâtre d'Albertville : chanson, musique, danse, théâtre, cirque, magie... L'occasion pour les participants de découvrir des artistes de qualité, mais aussi de partager un moment d'échanges convivial le temps du déplacement en commun. Et ce, dans un souci de respect de l'environnement.



- Le 18 décembre 2014, en partenariat avec l'association Lez'Arts en Adret et avec le soutien de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, c'est le Dôme Théâtre qui se déplaçait jusqu'à Hautecour pour proposer aux habitants un spectacle décentralisé de magie : "Vrai / Faux", pour deux représentations au cours desquelles Thierry Collet et Michel Cerda ont emmenés les 115 spectateurs dans les coulisses des illusions d'optiques. Diverses expériences psychologiques interactives et autres effets magiques ont pu être observés.



### Edel'art expose à la MCI

Depuis plusieurs mois, vous pouvez découvrir dans le hall et les couloirs de la Maison de la Coopération Intercommunale, des œuvres du collectif d'artistes Edel'Art. En février dernier, de nouveaux tableaux ont été "accrochés" sur le thème "Haut en couleurs !" Venez découvrir ces créations exposées jusqu'en juillet 2015 ! Une nouvelle exposition sera ensuite proposée pour les six derniers mois de l'année.

### Ouverture de la "MECA"

Depuis novembre 2014, les porteurs de projets économiques souhaitant s'implanter sur le bassin de Moûtiers peuvent demander conseil à la Maison de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat (MECA). A l'initiative de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise et de la Mairie de Moûtiers, ce lieu de ressources, situé rue Ste-Marie à Moûtiers (à deux pas de la Maison de la Coopération Intercommunale) regroupe différentes structures d'aide et de conseil au développement économique local :

- Altex (Albertville Tarentaise Expansion),
- Services économiques de la Mairie de Moûtiers,
- Fédération des Commerçants et Artisans de Moûtiers,
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie.

Les porteurs de projets peuvent y trouver toutes les informations nécessaires : les espaces d'implantation possibles, les mesures fiscales d'incitation, les contacts des partenaires institutionnels locaux, les aides et financements...

### Dissolution du SIVOM

Le SIVOM, syndicat qui gère historiquement les compétences de services à la population sur l'ex-canton de Moûtiers, a été dissous au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

En effet, la création et le développement des deux communautés de communes qui le composaient (CC Cœur de Tarentaise, CC Vallées d'Aigueblanche), et la possibilité de nouveaux modes juridiques de coopération entre elles, ont rendu son existence inutile. L'occasion, aussi, pour les élus du territoire, de faire des économies de fonctionnement, à l'heure de la simplification des structures territoriales.

Dès à présent, les services à l'enfance et à la jeunesse, le transport scolaire et le gymnase intercommunal, sont gérés par la CCCT, dans le cadre de conventions de services unifiés avec la CCVA. L'école de musique et de théâtre, elle, est gérée de la même manière, mais avec un partenaire supplémentaire : la CC Val Vanoise Tarentaise.

Pour l'utilisateur, l'évolution sera quasi-invisible, les personnels et responsables de services ayant été transférés à la CCCT, dans les mêmes locaux de la Maison de la coopération intercommunale.

### Eboulement

Les 7 et 8 avril, plus de 500m<sup>3</sup> de rochers se sont éboulés dans le secteur de la zone d'activités de la Saulcette, à Moûtiers, occasionnant de nombreuses destructions et des perturbations sur la circulation (voie SNCF coupée, circulation alternée sur la RN, etc.). Les locaux techniques du service de collecte des ordures ménagères de la CCCT ont été détruits, mais une partie du matériel roulant a pu être sauvé. L'utilisateur n'a pas été impacté puisque, dès le lendemain de l'éboulement, les services ont été relocalisés et les tournées de collectes ont pu reprendre, grâce notamment à l'aide du Conseil général de la Savoie et des collectivités voisines. L'objectif désormais est de reloger les services dans un nouvel atelier.

*A découvrir prochainement en Cœur de Tarentaise !*

### Boucle urbaine de Moûtiers

Nouveauté à Moûtiers, venez découvrir la boucle urbaine à vivre en famille !

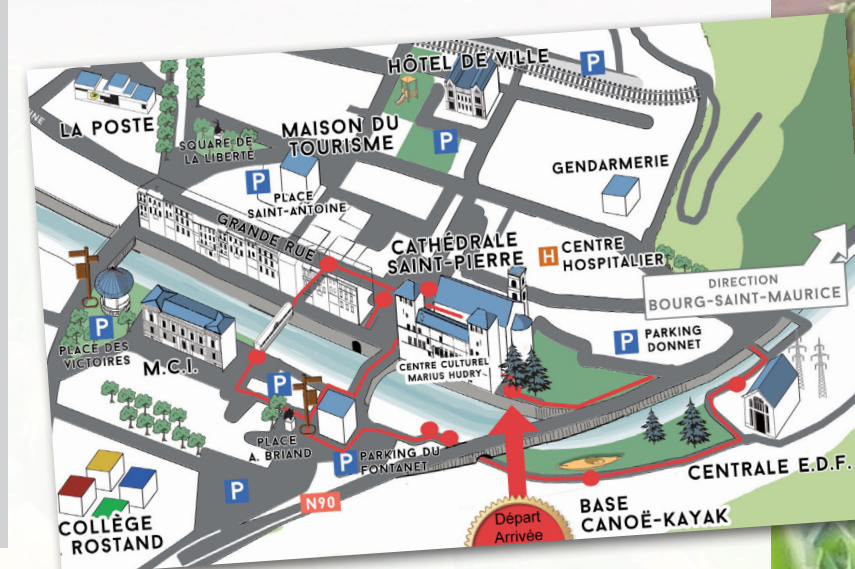


Ce parcours d'une durée d'une heure environ, vous permettra de découvrir les aspects cachés de la ville : son histoire, son patrimoine, la faune et la flore, les sports pratiqués. Le cœur de cette boucle est, sans conteste, "l'Isère dans tous ses états". Clément, gardien des clefs du blason de Moûtiers est le personnage, fil conducteur qui vous aidera à mettre fin au "sortilège de l'Isère".

Plusieurs points d'intérêts, matérialisés par des indices pour les enfants munis d'un livret (disponible à la maison du tourisme de Moûtiers) et par des QR codes à flasher librement, vous mèneront sur des lieux propices où plusieurs témoignages vous transporteront au Moyen-Age, dans une centrale électrique, sur un raft ou bien encore sur les traces des JO d'Albertville.

La richesse de cette boucle se trouve au cœur de la ville de Moûtiers. Elle sera inaugurée le samedi 27 juin 2015, à l'occasion de notre manifestation "Cœur de Tarentaise en Fête".

*Voir le plan ci-dessous*



## PROJETS EN COURS



### Des évolutions pour le PLH : Programme Local de l'Habitat

#### • Elargissement du PLH à St-Martin-de-Belleville

Depuis septembre 2013, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise est dotée d'un Programme Local de l'Habitat visant l'amélioration et le développement de l'habitat sur son territoire. Un diagnostic approfondi a permis d'identifier les besoins, prioriser les orientations et définir un programme d'actions concrètes sur une durée de six ans.

Le PLH est actuellement en cours d'élargissement à St-Martin-de-Belleville, membre de la CCCT depuis le 1er janvier 2014. L'intégration de cette nouvelle commune, représentant plus de 20% de la population totale de Cœur de Tarentaise, nécessite plus qu'une simple révision du PLH, puisqu'elle consiste réglementairement à l'élaboration d'un nouveau programme.

Le cabinet Géodes retenu pour le PLH initial a été missionné pour proposer des actions spécifiques à la commune de St-Martin-de-Belleville, suite à une série d'entretiens des acteurs du logement (services de la commune, Espace Saisonnier, OPAC 73, Agences Immobilières, SAS, organisme AGIBEL) et de traitements statistiques.

L'approbation de ce nouveau PLH élargi est prévue à l'automne 2015 et reconduira la durée de six ans de mise en œuvre du PLH, soit jusqu'en 2021.

#### • Etude sur l'habitat privé collectif

La réhabilitation de l'habitat collectif ancien est une des priorités du PLH 2013-2019 de Cœur de Tarentaise, à la fois pour ses enjeux en terme de qualité de vie des occupants et d'attractivité résidentielle du territoire.

Les communes de Moûtiers et de Salins-les-Thermes sont particulièrement concernées par une déqualification de l'habitat collectif ancien.

Ainsi, une étude est actuellement menée en interne sur ces deux communes, par le chargé de mission logement de la CCCT. Elle a deux objectifs principaux :

- comprendre les freins aux initiatives privées de travaux d'amélioration,
- identifier les immeubles prioritaires pour l'amélioration de l'habitat privé.

En complémentarité de l'OPAH et des initiatives des communes, cette étude viendra améliorer la connaissance du parc collectif privé, établir une base de suivi et initier des solutions opérationnelles adaptées.



### Opération "cours d'eaux" 2015

La CCCT a prévu un budget de 15 000 € pour l'entretien des cours d'eaux du territoire. L'objectif premier est d'éviter que les lits des cours d'eaux s'obstruent avec les chutes d'arbre et la végétation.



### Collecte sélective : du nouveau !

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise exerce la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers" qui comprend la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (emballages, journaux, verre).

Ces dernières années, les communes du territoire ont progressivement été équipées de conteneurs semi-enterrés permettant la collecte de ces déchets en différents points d'apport volontaire. Des sites supplémentaires viendront compléter le réseau existant pour fournir un service identique à tous les usagers.

#### • Sur le secteur de Moûtiers et du bas de vallée :

L'objectif est d'optimiser les coûts de la collecte des déchets et d'assurer le service de ramassage en régie. Les agents de la communauté de communes assurent depuis une année, la collecte des ordures ménagères. **A compter de juin, ils auront également la tâche de collecter le tri sélectif. A effectif constant, la suppression des bacs permet à la collectivité de ne plus recourir aux services d'un prestataire extérieur et de valoriser les compétences internes de son personnel !**

Il en découle un gain financier se traduisant par des économies sur les dépenses de fonctionnement du service déchets. Rappelons par ailleurs que les investissements réalisés pour la fourniture et la pose des conteneurs semi-enterrés, pour un montant de 1,5 millions d'euros par an en moyenne sont réalisés sans hausse de la taxe des ordures ménagères !

#### • Sur la commune de St-Martin-de-Belleville :

La commune accueillant les stations de sports d'hiver, les contraintes du service sont plus fortes en période hivernale. Un prestataire, la société SITA SUEZ, assure depuis plusieurs années la collecte des ordures ménagères et du tri pour le compte de la collectivité. Dans le même esprit d'optimisation de la collecte, l'équipement de la commune en conteneurs semi-enterrés va se poursuivre ces prochaines années.

### Conteneurs semi enterrés : un changement d'habitudes

Le regroupement de la collecte des déchets en points d'apport volontaire entraîne un changement d'habitudes pour tous. Dorénavant, il nous est parfois nécessaire de parcourir une distance de plusieurs centaines de mètres à pied ou de prendre notre voiture pour déposer nos sacs.

Afin de conserver nos villes et villages propres, chacun doit respecter les nouveaux modes de collectes et ne pas déposer ses sacs à côté des conteneurs. Trop de dépôts sauvages sont constatés, générateurs de mauvaises odeurs, d'inesthétisme ou encore de coûts supplémentaires pour la collectivité qui doit organiser leur enlèvement et le nettoyage des plateformes.

### Les bons gestes citoyens !

- **L'ensemble des conteneurs enterrés ou semi-enterrés sont à votre disposition, vous avez le choix !** Vous pouvez utiliser celui qui est le plus proche de votre domicile ou situé sur le trajet de votre lieu de travail, ou encore ceux des supermarchés.
- Le conteneur dans lequel je souhaite déposer mes déchets est plein ? **Je les dépose dans un autre site au lieu de poser mon sac à côté du conteneur !**
- Je constate que le conteneur est plein ou ne fonctionne pas correctement ? **J'informe le service déchets de la CCCT ou ma commune.**
- J'ai des déchets qui ne sont pas acceptés dans les conteneurs (appareils électroniques, gravats, bois...) ? **Je me rends à la déchetterie !**
- J'ai un doute sur le tri d'un déchet ? J'utilise la **réglette du tri** disponible en mairie ou à la CCCT.
- Un de mes voisins rencontre des difficultés pour se déplacer ou est trop âgé pour porter ses déchets ? **Je fais preuve de solidarité** et lui propose d'emmener ses sacs en même temps que les miens.



#### Rappel réglementaire :

L'article R635-8 du code pénal stipule qu'« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit. »

Pour aller plus loin : voir dossier pages suivantes

## Résultats de la collecte en 2014

| Quantités collectées<br>par commune<br>en 2014 | Emballages et journaux |                        |                                 | Verre              |                        |                                 |
|------------------------------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------------|------------------------|---------------------------------|
|                                                | Total<br>en tonnes     | Ratio<br>kg / habitant | Evolution par<br>rapport à 2013 | Total<br>en tonnes | Ratio<br>kg / habitant | Evolution par<br>rapport à 2013 |
| Fontaine-le-Puits                              | 7                      | 51                     | + 31 %                          | 5                  | 33                     | + 12 %                          |
| Hautecour                                      | 16                     | 49                     | + 8 %                           | 15                 | 48                     | + 10 %                          |
| Moûtiers                                       | 132                    | 31                     | + 8 %                           | 112                | 26                     | - 8 %                           |
| ND-du-Pré                                      | 13                     | 48                     | - 16 %                          | 11                 | 40                     | - 17 %                          |
| St-Jean-de-Belleville                          | 24                     | 41                     | - 24 %                          | 18                 | 31                     | - 6 %                           |
| St-Marcel                                      | 22                     | 33                     | + 9 %                           | 22                 | 34                     | - 4 %                           |
| Salins-les-Thermes                             | 28                     | 30                     | + 17 %                          | 23                 | 24                     | - 6 %                           |
| Villarlurin                                    | 15                     | 48                     | - 11 %                          | 15                 | 49                     | + 25 %                          |
| <b>TOTAL 8 communes<br/>"historiques"</b>      | <b>256</b>             | <b>34</b>              | <b>+ 3 %</b>                    | <b>221</b>         | <b>29</b>              | <b>- 4 %</b>                    |
| St-Martin-<br>de-Belleville *                  | 269                    | 101                    | - 2 %                           | 946                | 356                    | + 3 %                           |

\* Les écarts de tonnages et de ratio par habitant entre les deux secteurs de la CCCT s'expliquent par les apports liés au tourisme sur la commune de St-Martin-de-Belleville et les stations des Menuires et Val-Thorens.

## • Collecte sélective

Les quantités collectées en 2014 sont présentées dans le tableau ci-dessus.

- Pour les emballages et journaux, l'éco-organisme ECO-EMBALLAGES verse une aide en fonction du tonnage annuel collecté. En 2014, le montant s'élève à 5 748 €.
- Pour le verre recyclable, il existe deux types de recettes : les aides et la vente de matière. Dans les deux cas, le versement est effectué en fonction du tonnage annuel collecté. En 2014, le montant de ces recettes s'élève à 34 543 €.

Au total, ces recettes financent 17% des dépenses affectées à la collecte sélective !

## • Déchetteries

En 2014, ont été déposés :

- plus de 250 kg de déchets par habitant permanent en déchetterie de Moûtiers (Ile Ferlay) ;
- plus de 500 kg de déchets par habitant permanent en déchetterie des Menuires \*.

Sur l'ensemble du département de la Savoie, le tonnage moyen collecté s'élevait à 305 kg de déchets par habitant permanent.

Malgré des résultats encourageants, des efforts doivent encore être fournis par tous !

## Un doute, une question ? Contactez-nous !

Service collecte des déchets :

- » Secteur de Moûtiers et communes environnantes : 04 79 24 77 64
- » Saint-Martin-de-Belleville : 04 79 08 94 30

Email : [contact@coeurdetarentaise.fr](mailto:contact@coeurdetarentaise.fr)

Traitement, réduction des déchets et compostage :

SMITOM de Tarentaise : 04 79 09 80 56  
Email : [contact@smitomtarentaise.com](mailto:contact@smitomtarentaise.com)

## Focus sur les "DEEE"

En 2014, Eco-systèmes annonce une augmentation de la collecte, représentant l'équivalent de 52 millions de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) collectés et recyclés. La CCCT, engagée aux côtés d'Eco-systèmes, a contribué à cette performance, en collectant à la déchetterie de l'Ile Ferlay, plus de 10 kg de DEEE par habitant. Des ressources naturelles économisées !

## • Amélioration du stockage

La CCCT a mis en place un conteneur maritime dédié aux DEEE dès le 20 avril 2015. Les équipements sont stockés à l'intérieur, permettant de sécuriser les apports et donc d'accroître le tonnage et par conséquent le montant des soutiens.

Augmentation du tonnage  
= Augmentation des soutiens  
= Impact et stabilisation du montant  
de la taxe d'enlèvement  
des ordures ménagères (TEOM)

## • Quel devenir pour les DEEE ?

Les DEEE apportés en déchetterie par les habitants du territoire sont acheminés vers des sites de traitement pour y être dépollués, puis recyclés dans le strict respect des normes environnementales.

Le traitement de ces déchets permet d'obtenir des matières premières secondaires (ferraille, métaux non ferreux, plastique, verre) réutilisables et donc essentielles pour économiser les ressources de notre planète.

La CCCT félicite les habitants de son territoire et continuera de développer ses actions en faveur de l'environnement. Avec Eco-systèmes, nous nous engagerons dans le développement d'une filière du recyclage performante, innovante et créatrice d'emplois dans les territoires. La filière DEEE représente plus de 3 500 emplois en France.



Suivez le devenir  
de vos appareils sur  
[www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr)



## Compostage

Les restes de nos repas et les épluchures envahissent nos poubelles ! La solution ? Le compostage !

## • Quel est l'intérêt du compostage ?

En compostant vos épluchures, vous :

- réduisez le poids de votre poubelle d'ordures ménagères,
- réduisez les gaz à effet de serre produits par leur transport et leur incinération,
- économisez l'achat d'engrais en ayant la satisfaction de fabriquer votre propre compost,
- enrichissez naturellement votre sol,
- montrez l'exemple en apprenant simplement aux petits et grands le cycle de dégradation de la nature.

• Envie  
d'essayer ?

Pour 15 ou 20 €, le SMITOM vous propose des composteurs de 300 ou 600 litres, en bois ou en plastique, vous avez le choix du matériau et du volume !

• Le compostage collectif,  
c'est possible ?

Bien sûr ! Vous habitez un immeuble, petit ou grand, vous êtes plusieurs occupants à être motivés ? Le SMITOM met à disposition le matériel et vous accompagne dans sa mise en place et dans le fonctionnement de votre composteur collectif !

Contactez le SMITOM : voir ci-contre

# DOSSIER

## Budget 2015



**André Plaisance,**  
Vice-Président Finances,  
Maire de St-Martin-de-Belleville

### Compte administratif 2014

Le compte administratif est le document qui retrace toutes les opérations réellement réalisées au cours d'un exercice se déroulant sur l'année civile : dépenses, recettes, fonctionnement et investissement, et qui permet de déterminer les résultats à reporter sur l'exercice suivant.

L'année 2014 a enregistré l'arrivée, dans la communauté historique, de la commune de St-Martin-de-Belleville, ce qui n'a pas été une tâche facile, pour tous les élus concernés, mais aussi pour le personnel administratif des deux collectivités. Je tiens à saluer les efforts des uns et des autres, qui ont permis, d'une part de trouver des méthodes d'intégration acceptables par tous et, d'autre part, de travailler dans la confiance et la sérénité.

Tous ces efforts ont trouvé leur récompense, par le vote à l'unanimité du compte administratif 2014.

### Budget primitif 2015

Le budget est le document budgétaire qui permet de déterminer, de façon prévisionnelle, les dépenses et les recettes, des deux sections : fonctionnement et investissement. La mise en équilibre obligatoire des sections se fait par :

- la détermination des taux de fiscalité, donc du produit fiscal, en fonctionnement,
- par le recours à l'emprunt, si cela est nécessaire, en investissement.

En cours d'exercice, le budget primitif est corrigé, pour tenir compte des modifications enregistrées, par une décision modificative, qui suit les mêmes règles d'élaboration, de vote et de contrôle par les services de l'Etat que le budget primitif.

### • Intégration du SIVOM

En 2015, le budget primitif a été établi en tenant compte de l'intégration du SIVOM, suite à sa dissolution. Le comité syndical de cette structure se réunira en juin pour voter le compte administratif de clôture et affecter le résultat à la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

Découlant de la suppression du SIVOM, notre communauté gère depuis le début de cette année des sujets importants, notamment les transports scolaires et l'école de musique. Des conventions de gestion ont été établies avec d'autres communautés de communes lorsque ces services les concernent également. Sont également rentrés dans la gestion communautaire, le stade de football et les cours de tennis de Moûtiers.

### • Un exercice difficile

L'élaboration du budget primitif 2015 a été un exercice difficile, du fait de la baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat, dans laquelle se trouve une ligne de retenue intitulée : "contribution au redressement des comptes publics" (de l'Etat). L'étude financière prospective nous montre que dans deux ans, la DGF de notre communauté sera en négatif. A ce moment-là, ce sera à la communauté de communes de reverser au budget de l'état le montant en négatif, un comble !

Ce n'est pas tout : en 2011, a été instauré le Fonds (national) de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) auquel toutes les collectivités de Savoie contribuent, c'est quand même très étonnant. Son montant s'est élevé à 21 millions € en Savoie en 2014. L'argent recueilli par ce Fonds est ensuite redistribué aux collectivités qui n'ont pas de potentiel financier. On ne sait pas qui en bénéficie et pour quel montant. En clair, il n'y a pas de transparence dans sa gestion. Ce dont on est sûr, c'est que le montant prélevé va continuer à progresser. Nous avons alerté le Préfet, les parlementaires, les présidents d'associations nationales de maires et le Gouvernement sur les conséquences dramatiques de ces mesures sur nos territoires.

Dans le cadre de la préparation du budget 2015, nous avons dû rechercher des économies : ne pas embaucher deux postes qui avaient pourtant été prévus, geler les prestations de services aux administrés, opérer une hausse des tarifs, effectuer des efforts de mutualisation, et diminuer, à regret, les subventions aux associations.

### • En quelques chiffres

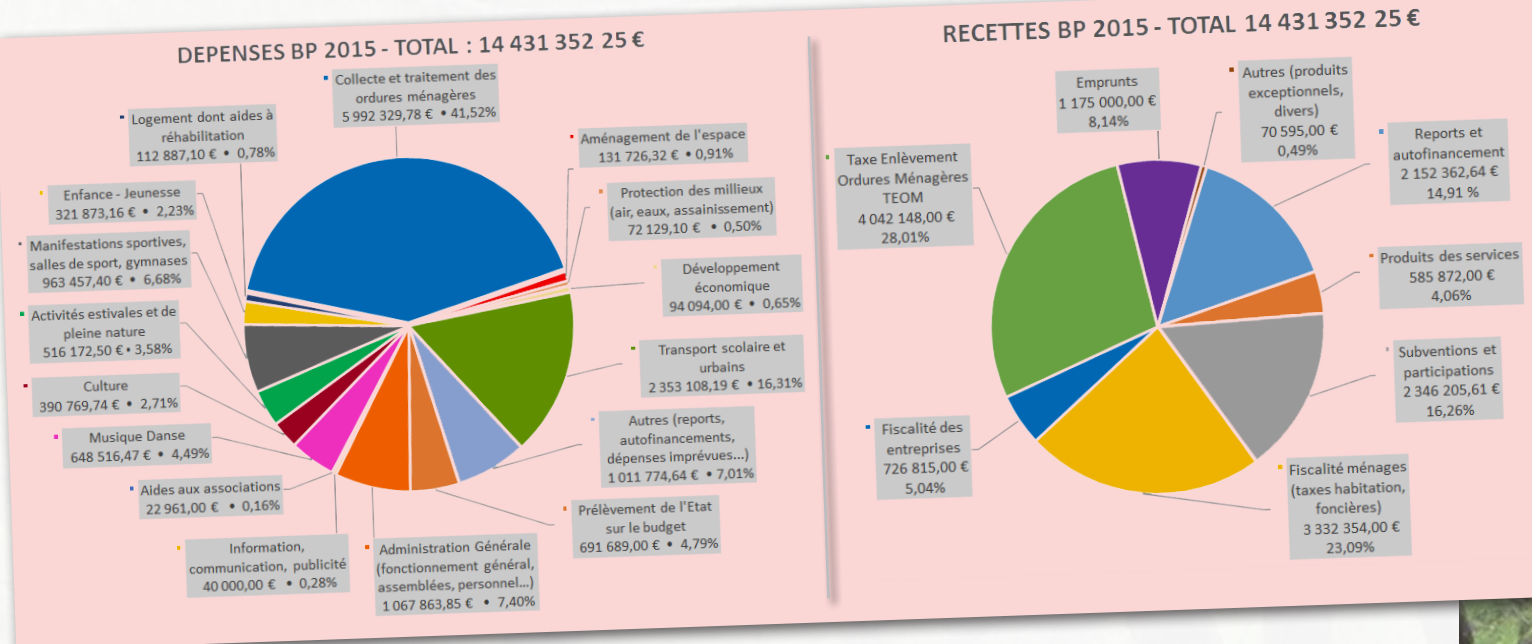
Le budget primitif 2015, présenté lors du conseil communautaire du 31 mars dernier, après plusieurs séances de travail avec les services, la commission des finances et les membres du bureau, a été voté à l'unanimité moins une abstention. Je remercie celles et ceux qui m'ont aidé à préparer ce budget.

Le **budget principal 2015** s'élève à :

- Section de fonctionnement : 10 024 328 €
- Section d'investissement : 3 167 578 €

### Les autres budgets de la CCCT :

- Budget annexe « Assainissement non collectif » :  
Section de fonctionnement : 29 721 €  
Section d'investissement : 2 000 €
- Budget annexe « Transports scolaires » :  
Section de fonctionnement : 1 207 725 €  
Section d'investissement : 0 €



Pour ce qui concerne la **section d'investissement**, les réalisations prévues sont les suivantes :

|                                                                     |             |
|---------------------------------------------------------------------|-------------|
| Equipement du territoire (tranche 2015) en conteneurs semi-enterrés | 1 450 000 € |
| Autres équipements de collecte et déchetteries                      | 80 000 €    |
| Equipements sportifs / gymnase                                      | 130 000 €   |
| Bâtiments : MCI, école d'arts, ateliers                             | 140 000 €   |
| Plans d'eau (Hautecour, Menuires)                                   | 80 000 €    |
| Aménagement de boucles pédestres                                    | 50 000 €    |
| Bassin d'eaux vives                                                 | 65 000 €    |
| Camping (ND-du-Pré)                                                 | 17 500 €    |
| Aménagement des cours d'eaux                                        | 15 000 €    |

Les investissements seront financés par de l'autofinancement dégagé sur les économies de fonctionnement, par diverses ressources (récupération de la TVA...) et par des emprunts.

**Les taux de la fiscalité** ont été votés, à l'unanimité, avec une progression de 9,80 %, ce qui entraînera un supplément de l'ordre de 15 € en moyenne par foyer fiscal et de 50 € par entreprise.

Le budget des déchets est couvert par la TEOM : **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères**, dont la perception s'effectuera selon les mêmes modalités et aux mêmes taux qu'en 2014, avec une comptabilité analytique, pour les huit communes historiques d'une part et pour St-Martin-de-Belleville d'autre part.

### • Pour conclure

En ma qualité de vice-président responsable des finances, je peux affirmer que la gestion est rigoureuse, que nous avons dû rechercher des économies de gestion liées à la baisse de la DGF et à l'augmentation du FPIC, dispositions que nous subissons de plein fouet, tout en limitant la hausse de la fiscalité et le montant des emprunts.

Nous sommes également dans l'attente du nouveau dispositif législatif qui va, probablement, transférer de nouvelles compétences aux communautés de communes en provenance des communes, et peut-être également, redéfinir de nouveaux périmètres.

- André Plaisance -

# AGENDA

Un zoom sur les événements à venir portés ou accompagnés par la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

## Juin

- **Samedi 6 juin à 20h**  
**Spectacle "Le Chantier"**  
Cour de l'école de musique - Moûtiers  
Après la visite des locaux réhabilités de l'école de musique, partagez un moment musical et découvrez le spectacle : "Le Chantier" qui abordera d'une manière artistique le thème de la rénovation du bâtiment.  
*Renseignements : 06 85 29 86 96*
- **Vendredi 12 et samedi 13 juin**  
**Fête du Livre et de l'Image**  
Salle des fêtes - Moûtiers  
Rencontre avec des auteurs et éditeurs, foire aux livres, conférences, expositions photos... 3ème édition organisée par l'association du Livre et de l'Image, avec la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, la Mairie de Moûtiers, le Centre Culturel Marius Hudry, l'Association d'Animation du Canton de Moûtiers et l'association Lez'Arts en Adret.  
*+ d'infos : [www.salins-livres.com](http://www.salins-livres.com)*
- **Samedi 27 juin**  
**Cœur de Tarentaise en Fête**  
Dans les rues de Moûtiers  
Une journée de fête pour tous les visiteurs et habitants de Cœur de Tarentaise. La Communauté de Communes met à l'honneur le sport, la culture, l'enfance et la gastronomie à travers des animations, ateliers et initiations gratuites et ouvertes à tous.  
*+ d'infos au verso du bulletin d'info*

Les communes de Cœur de Tarentaise organisent de nombreux autres événements et animations :  
**renseignez-vous dans les offices de tourisme et mairies.**



## Juillet - Août

- **Mercredi 5 août dès 20h**  
**Festival des Sosies**  
Centre sportif - Val Thorens  
Ce festival original propose de découvrir les meilleurs sosies du moment, à 2 300 m d'altitude.  
*+ d'infos : [www.valthorens.com](http://www.valthorens.com)*
- **Du 21 au 23 août (sous réserve)**  
**Tour de Tarentaise**  
2nde édition de cette épreuve cycliste organisée par le Guidon d'or de La Léchère.  
*+ d'infos : [www.tourdetarentaise.com](http://www.tourdetarentaise.com)*

## Septembre - Octobre

- **Samedi 12 septembre**  
**Compétition départementale de canoé-kayak à Moûtiers**
- **Samedi 3 octobre dès 8h**  
**Trail de la Croix de Feissons**  
Départ de Moûtiers (place des Victoires)  
3 courses (départ 9h30) : Adultes 16,2km - Cadets 15km - Minimes 5km, mais aussi une randonnée pédestre tout public (départ 8h). Organisé par l'Atlétique Sport Moûtiers, le Club Alpin Français et le Rotary Club.  
*Inscription en ligne : [www.genialp.com](http://www.genialp.com)*

## Au fil des mois

- **Sentier artistique Lez'Arts en Adret**  
**Départ du plan d'eau - Hautecour**  
Découvrez et regardez évoluer les 10 œuvres de Land'art créées par les artistes du 5 au 9 mai dernier, sur le thème "Rencontre".  
*+ d'infos : [www.lezartsenadret.odexpo.com](http://www.lezartsenadret.odexpo.com)*



## Inscriptions rentrée 2015-2016

- **Transport scolaire**  
Inscription en ligne [www.savoie.fr](http://www.savoie.fr) depuis le 27 avril et jusqu'au 15 juin 2015.
- **Ecole d'arts**  
Inscription à partir du 8 juin 2015 auprès de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise.

## Transport de proximité

Du 27 avril au 30 août 2015, les communautés de communes Cœur de Tarentaise et Val Vanoise Tarentaise propose une ligne de transport régulière Moûtiers-Bozel-Brides. Retrouvez les horaires sur le site internet de Cœur de Tarentaise.

## Pendant les vacances estivales

- **Le Croc Loisirs (6-11 ans) et l'Espace Jeunes (12-18 ans)** accueillent les enfants et jeunes du canton : du 6 juillet au 28 août 2015. Retrouvez le programme des animations sur le site internet de Cœur de Tarentaise.
- **Base de loisirs intercommunale du Morel** (Aigueblanche), pendant les vacances d'été : du lundi au samedi 11h/18h30 et le dimanche 13h/18h30  
04 79 24 05 25



**Communauté de Communes Cœur de Tarentaise**  
Maison de la Coopération intercommunale - 133, quai St-Réal - 73600 Moûtiers  
04 79 24 41 41 - [contact@coeurdetarentaise.fr](mailto:contact@coeurdetarentaise.fr)

[www.coeurdetarentaise.fr](http://www.coeurdetarentaise.fr)

Ouverture de la MCI : du lundi au vendredi 8h/12h - 13h30/17h30 (16h30 le vendredi)

# INFOS PRATIQUES

## Déchetteries : horaires d'été

- **Déchetterie intercommunale de l'île Ferlay** (Villarlarin), du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2015 : du lundi au samedi 8h30/12h - 13h30/18h  
04 79 24 69 80
- **Déchetterie des Menuires**  
du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre 2015 : du lundi au samedi 9h/12h30 - 13h30/17h  
04 79 00 67 72

## Permanences et conseils

- **Maison de la Justice et du Droit**  
76, rue du chemin de fer - Moûtiers  
Ouverte à tous les habitants de Tarentaise pour des conseils et assistance juridique : du lundi au vendredi 8h30/12h - 14h/17h (sauf mercredi après-midi)  
04 79 24 77 76 - [mjd-moutiers@justice.fr](mailto:mjd-moutiers@justice.fr)
- **Permanences Info Energie** par l'ASDER  
Maison de la Coopération Intercommunale  
133 quai St Réal - Moûtiers  
Conseils gratuits sur les travaux d'isolation, énergies renouvelables... : tous les derniers vendredis du mois 9h/13h sur rendez-vous : 04 79 85 88 50 (ASDER)
- **Architecte conseiller, Anne-Sophie Perron**  
Maison de la Coopération Intercommunale  
133 quai St Réal - Moûtiers  
tous les premiers mercredis du mois dès 9h sur rendez-vous : 04 79 24 41 41 (CCCT)
- **Maison de l'Economie, Commerce et Artisanat (MECA)** : aide aux porteurs de projets économiques  
44, rue Ste-Marie - Moûtiers - 04 79 00 32 60

Directeur de publication : Fabrice Pannekoucke, Président  
Réalisation par la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise  
Impression : Abuzink — Crédits photos et visuels : CCCT - APTV - G. Lansard / OT Les Menuires - SMITOM de Tarentaise - ICR - Association le Passe-Muraille - Amplitude Communication  
ISSN en cours — Tirage : 5 000 exemplaires

# Cœur de Tarentaise en Fête

**SAMEDI 27 JUIN 2015**  
**MOÛTIERS × 10H30 - 19H**



## NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES !

- × Initiations, découvertes sportives ×
- × Spectacles de rue, déambulations musicales ×
- × Jeux et animations pour les enfants ×
- × Dégustations, ateliers culinaires ×
- × Démonstrations et ateliers artisanaux ×

**Restauration et buvette**  
sur place

RENSEIGNEMENTS

**04 79 24 41 41**

## PROGRAMME

**Dès 10h30 :** animations gratuites tout au long de la journée (voir ci-contre) et nombreux temps forts :

- **10h30 - départ du Jardin de l'Évêché**  
Découverte de la boucle urbaine avec le Conseil Municipal Jeunes (promenade également accessible toute la journée).
- **11h00 - départ Maison de la Coopération Intercommunale**  
Défilé en musique et costumes (Sarto, Carnaval de Verrès)
- **11h30 - Jardin de l'Évêché**  
Inauguration de la boucle urbaine
- **12h00 - Place St-Pierre**  
Démonstration de zumba
- **A partir de 12h30 - Place St-Pierre**  
Verre de l'amitié en musique (Harmonie de Moûtiers)  
Restauration sur place
- **13h30 - Sur l'Isère**  
Démonstration de kayak
- **13h45 - Place des Victoires**  
Parcours cycliste et initiation (Guidon d'Or)
- **14h00 - Place St-Pierre**  
Spectacle "Les Tavalans" (C<sup>ie</sup> La Bohème)
- **14h30 - départ de la Place St-Pierre**  
Défilé en musique et costumes (Carnaval de Verrès) et déambulation acrobatique (C<sup>ie</sup> La Bohème)
- **15h00/16h00 - Place St-Pierre**  
Démonstration et initiation de zumba
- **17h00 - Place St-Pierre**  
Spectacle "Les Tavalans" (C<sup>ie</sup> La Bohème)
- **18h30 - Cour de l'Évêché**  
Clôture de la journée en chansons (Mabelvoix, Bellevill'voix)

### Mais aussi

Toute la journée - Place des Victoires : stand info et démonstrations des sapeurs-pompiers du bassin des Trois Vallées pour la Semaine du Volontariat.

## CUISINE - ARTISANAT

**Toute la journée - Place St-Pierre et Grande Rue**

**Pour les gourmands et les curieux d'artisanat :** découvrez les stands des producteurs, cuisiniers et artisans. Ils vous feront partager leurs savoir-faire (démonstrations et expo-vente), éveilleront vos papilles (dégustations) ou vous initieront à leurs techniques (ateliers).

## ENFANCE - JEUNESSE

**Toute la journée - Cour et Jardin de l'Évêché**

**Pour les enfants et les jeunes de tous les âges :** amusez-vous avec les jeux en bois, jeux d'adresse et autres jeux "d'antan". Grimpez dans le château gonflable, ou construisez un vrai petit village en bois (Kid Eco Construction)... L'après-midi, suivez les drôles de jongleurs sur leurs échasses (Cie La Bohème). Mais aussi : tableaux en bonbons, maquillage, sculptures sur ballons..

## SPORT

**Toute la journée**

**Place du Vieux Pont, Quai St-Réal et Place des Victoires**

**Pour les amateurs de sport et de sensations fortes :** venez tester et vous initier à différentes pratiques sportives et ludiques (tyrolienne, rafting, tir à l'arc, sarbacane, arbalète, escrime, zumba, foot, slackline, BMX, longboard...) ou observer et échanger avec les sportifs (kayak, cyclisme, VTT...).

## CULTURE - MUSIQUE

**Toute la journée - rues de Moûtiers**

**Pour les amateurs de musique et de spectacle :** suivez les défilés et déambulations en musique et costumes avec le Sarto, le Carnaval de Verrès et la C<sup>ie</sup> la Bohème, et assistez aux concerts de l'Harmonie de Moûtiers et des chorales Mabelvoy et Les Bellevill'Voix.

Repli en cas de mauvais temps :

Complexe sportif intercommunal (Avenue de la Libération à Moûtiers)